

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

ETE 2019



Challans Gois Communauté en action !

sommaire

ÉDITO

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Pages 2 et 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

EDITO

Le mot du maire

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ :

une fusion réussie pour un nouveau dynamisme

Après nos quatre communes du Pays du Gois, nous sommes depuis deux ans membres de cette **nouvelle communauté** forte de 11 communes et plus de 47 000 habitants.

J'avais fortement plaidé auprès de l'État pour un regroupement avec Challans m'appuyant sur la réalité plus qu'évidente, d'un **vrai bassin de vie**. Collèges, lycées, dans le domaine de l'éducation, hôpital et professionnels de santé, commerces et entreprises diversifiés, l'attractivité de la ville de Challans est reconnue. En effet, si nous représentons 7 % de la population vendéenne, c'est 14 % en terme d'économie.

Ce nord-ouest Vendée est aussi **un bassin d'emploi réel** et envié par d'autres collectivités.

Nous avons transféré plusieurs compétences à l'interco : collecte et traitement des déchets avec pour conséquence une baisse de 7 % de la taxe ordures ménagères. Nous profitons aussi de cette solidarité à 11. **Notre écho dossier de cet été souligne les actions engagées pour faire ensemble** : tourisme avec notre nouveau slogan GO Challans Gois, l'aspect social avec un objectif mieux vieillir, l'économie pour une gestion mutualisée des parcs d'activités.

Pour ma part, en tant que vice-Président, j'ai par délégation la responsabilité de l'environnement, l'eau sous toutes ses formes, potable et usées, et surtout la mise en forme d'un plan Climat Air Énergie. Vaste projet résultant d'une obligation légale mais très important pour les 30 années qui viennent.

Les objectifs principaux consistent à tout faire pour réduire les gaz à effet de serre en favorisant les énergies renouvelables.

Fortement engagé sur notre territoire avec une présence importante d'éoliennes, le projet de production d'hydrogène au port du Bec représente aussi pour nous l'avenir avec une énergie locale et plus respectueuse de l'environnement.

Regardez ensemble dans la même direction suppose toujours que le projet de territoire soit écrit et partagé par le plus grand nombre et notamment les décideurs. On y travaille également.

Passez de bonnes vacances à vous ressourcer au soleil de nos côtes ou de vos destinations choisies pour de belles découvertes.

Robert GUÉRINEAU,
Maire de Saint-Gervais



Compte rendu des réunions des 25 février et 1^{er} avril 2019

La présentation suivante est un condensé.
Toutes les délibérations sont accessibles en ligne
sur le site Internet de la commune :
<http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VOIRIE

Lotissement clos du Gaveau – Transfert des équipements communs dans le domaine public communal

La société BEL'VIMMO a sollicité la commune afin de transférer, dans le domaine public communal, les équipements du lotissement Le clos du Gaveau. Dans ce cadre, une visite d'inspection du lotissement a été organisée avec l'agence de services aux collectivités locales de Vendée et le cabinet Cesbron, géomètre ; visite qui a pointé plusieurs éléments à améliorer dont la mise en service de l'éclairage public.

La voirie et les espaces verts du lotissement le clos du Gaveau, soit les parcelles AH 168-169 et 170, seront donc transférés dans le domaine communal après mise en service de l'éclairage public par la société BEL'VIMMO. L'entreprise prendra également à sa charge les frais notariés occasionnés.

Aménagement paysager Stade des Primevères Avenant aux travaux

Dans le cadre des travaux d'aménagement paysager du stade des Primevères, il est nécessaire de procéder à des modificatifs sur les travaux :

- Réalisation d'un passage à gué en béton balayé ;
- Habillage des têtes de drains ;
- Fourniture et pose d'un drain agricole ;
- Remise à niveau de regards.

L'avenant n°1 présenté par l'entreprise ID VERDE, titulaire du marché, fait état d'une plus-value de 3 120 € HT faisant porter le montant total du marché à 73 628,40 € HT.

Demande de subvention Conseil Départemental aide à la voirie de marais 2019

Le Conseil Départemental de la Vendée propose aux collectivités un programme d'aide à la voirie de marais selon un règlement adopté le 12 juillet 2017. Ce programme a pour objectif d'aider les communes dans l'entretien des routes situées sur la couche géologique d'argiles de marais. C'est ainsi que, pour 2019, une demande de financement de 12 804 € sera sollicitée pour les travaux de voirie du chemin du Marais Moreau.

SYDEV

Convention pour l'ajout de points lumineux

Le montant des travaux pour l'ajout de points lumineux sur le chemin d'accès à la MARPA s'élève à 1 909 € HT. Le SyDEV prenant à sa charge 30 % de ce montant, la participation de la commune s'élève à 1 336 €.

L'ÉCHO DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

Accueil périscolaire

Attribution du marché de travaux

Lots	Dénomination	Entreprise retenue	Montant HT
1	VRD / Terrassements	BODIN	15 487,58 €
2	Gros oeuvre	LEROY	24 848,83 €
3	Construction modulaire	COUGNAUD	175 000,00 €
4	Bardage panneaux et bardage bois		
5	Charpente métallique et couverture polycarbonate	VIAUD	25 064,58 €
6	Plomberie / Climatisation	MENANT	8 300,00 €
7	Électricité / Courants faibles	MENANT	12 200,00 €

La dépense totale s'élève à 260 900,99 € HT (sans lot 4).

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Budgets 2018 et 2019

Les budgets 2018 et les prévisions de budgets pour 2019 sont à retrouver, en détails, dans les comptes rendus des Conseils municipaux, sur le site Internet de la commune.

Vote du taux des impôts locaux

En 2019, les taux des impôts locaux connaîtront une hausse de 1,5 %. Les nouveaux taux seront donc les suivants :

- Taxe Habitation : 17,21 % ;
- Taxe Foncière Bâtie : 26,34 % ;
- Taxe Foncière Non Bâtie : 52,43 %.

Compte rendu des réunions des 25 février et 1^{er} avril 2019

Subvention communale au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La subvention communale versée au CCAS est fixée à 2 779,43 €.

Demande de participation Union des commerçants fête de la musique 2019

Afin d'organiser la fête de la musique le 21 juin, l'Union des commerçants gervinois a sollicité une participation de la commune d'un montant de 1 500 € correspondant aux cachets des artistes invités. La somme sera versée à l'issue de la manifestation sur présentation des factures.

Tarif location de la salle de sports et foyer des Primevères

Depuis le 2 avril 2019, le tarif de location de la salle de sports est fixé à 80 € la journée pour une utilisation par une association gervinoise à but lucratif ou une école hors Saint-Gervais. Le tarif de la location du foyer des primevères est, quant à lui, fixé à 50 € pour une utilisation par un particulier dans le cadre d'une réunion d'une demi-journée.

Subventions aux associations

L'enveloppe globale des subventions aux associations, pour 2019, a été augmentée de 5 000 €.

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

ASSOLI

Adhésion de la commune et désignation des représentants communaux

L'Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI) a pour objectif de faire vivre le territoire des quatre communes (Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain). Pour ce faire, elle organise des animations collectives et éducatives pour tous les publics : enfants, jeunes, familles ou encore seniors, favorisant ainsi lien social et relations intergénérationnelles.

La commune de Saint-Gervais, en tant qu'adhérente à l'association, y est représentée par M. le Maire (membre d'honneur) et sa suppléante M^{me} Jocelyne DESDOUETS-FERANDIN ainsi que par M^{mes} Stéphanie POTIER (membre titulaire) et Maryse BONNAMY (membre suppléant).

Espace de Vie Sociale : participation communale

L'Espace de vie sociale mis en place en 2018 par l'Office Enfance Jeunesse et repris au sein de l'ASSOLI tire un bilan très positif de sa première année d'existence attestant de nombreuses manifestations rassemblant jeunes et moins jeunes sur l'ensemble des quatre communes concernées.

Afin de poursuivre ces réalisations, l'ASSOLI sollicite les communes pour l'attribution d'une subvention de 12 000 €. Suite à une réunion entre Maires et comme en 2018, il a été décidé que la participation de chaque commune pour 2019 serait de 3 000 €.

Ateliers de bibliothérapie

Trois ateliers de bibliothérapie créative ont été organisés à la Médiathèque entre les mois d'avril et juin pour un montant de 450 €.

État civil

Naissances

- **Rafaël GAUTIER**, né le 25 mars 2019 ;
- **Kenzo WALLON**, né le 3 avril 2019 ;
- **Leïla BIRON**, née le 4 avril 2019 ;
- **Emil CONAN**, né le 13 avril 2019.

Décès

- **Pierre MOURET**, 81 ans ;
- **Marie-Thérèse SIMON** **Veuve CANTIN**, 83 ans ;
- **Madeleine CATTEZ** **épouse DUBOIS**, 79 ans ;
- **Pierre LE CAILLEC**, 70 ans ;
- **Georges BRUGNON**, 81 ans ;
- **Gérard GUERIN**, 67 ans ;
- **Alain DESBORDES**, 68 ans.

Urbanisme

Permis maison accordés en 2019

	Nom	Adresse du terrain
Permis maison	M ^{me} Muriel BOUYER	170 Ch. de St-Joseph
	M. et M ^{me} Pascal DEJOIE	22 rue du Villebon

Le 1^{er} janvier 2017 marquait la naissance de Challans Gois Communauté, la Communauté de Communes issue de la fusion du Pays de Décupler les forces du territoire afin de lui rendre tout son dynamisme et ouvrir de nouvelles perspectives. Petit tour d'horizon

11 communes, 47 368 habitants, 21 km de façade littorale ; Challans Gois, la jeune Communauté de Communes née en 2017, n'en est qu'à ses débuts. Challans Gois oeuvre dans tous les domaines, au plus près des habitants.

Vivre dans un cadre de vie de qualité



Favoriser les circulations douces

À ce jour, Challans Gois compte près de 230 km de sentiers pédestres et 210 km d'itinéraires cyclables balisés accessibles sur les 11 communes du territoire. Cette année, c'est l'aménagement d'une piste cyclable reliant Saint-Gervais à Beauvoir-sur-Mer qui est à l'étude.

Améliorer l'habitat

À travers l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat), la Communauté de Communes accompagne les foyers dans l'amélioration de leur logement. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux : 2,8 M € d'aides ont été attribuées dans ce cadre.

L'intercommunalité propose également des conseils gratuits dans le cadre de projets de construction ou de rénovation, en partenariat avec un architecte du Conseil Architecte Urbanisme et Environnement.

Déployer l'Internet très haut débit

Challans Gois Communauté participe, aux côtés de Vendée Numérique, au déploiement du réseau très haut débit sur l'ensemble du territoire ; l'objectif étant que, d'ici 2025, une majorité d'habitants puisse bénéficier du réseau très haut débit par fibre.

Développer des services à la population

Aider les enfants à s'épanouir

Depuis septembre 2017, le RIAM (Relais Intercommunal Assistants Maternels) : lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistants maternels, a été mis en place. Il intervient, en itinérance dans les 11 communes, à l'occasion d'activités d'éveil collectives pour les enfants accueillis par les assistants maternels ; il informe et accompagne également les parents pour la garde de leurs jeunes enfants.



Développer les sites de loisirs

Depuis la fusion, l'intercommunalité est propriétaire du Haras des Presnes. En reprenant, en directe, la gestion du site, son objectif est d'en développer l'attractivité.

Par ailleurs, Challans Gois apporte son soutien aux associations organisatrices de manifestations, parmi elles, la SHR Pays du Gois. En 2018, c'est une enveloppe de 250 900 € de subventions qui a ainsi été attribuée à l'ensemble des associations.

Bien vieillir chez soi

Challans Gois mène des actions de prévention gratuites et sur réservation, pour prévenir la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans et favoriser le maintien à domicile. Des temps collectifs : ateliers de prévention, groupes de parole, spectacles... sont ainsi organisés par des professionnels du milieu social ou médical.

Bien vieillir chez soi passe également par la possibilité d'adapter son logement aux contraintes liées à l'âge. C'est pourquoi l'OPAH accorde une place importante à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.



Communauté en action !

ys-de-Challans et du Pays du Gois. Depuis plus de deux ans donc, Saint-Gervais fait partie d'une organisation élargie qui permet l'organisation des réalisations...

est plus au stade des ébauches mais à la concrétisation des projets. Qu'il s'agisse de cadre de vie, de travail ou encore de tourisme,

Contribuer au développement économique

Challans Gois Communauté assure, au quotidien, la gestion de 15 parcs d'activités et de 34 locaux dédiés à l'implantation d'entreprises. En 2018, la Communauté de Communes a notamment lancé l'aménagement d'un ensemble de huit bureaux modulables à Beauvoir destiné aux entreprises, porteurs de projet et associations. Raccordé au très haut débit, l'ensemble situé au 52 rue du Port comprend une salle de réunion et même un espace détente.

Parallèlement, le Service économique conseille, oriente et répond au mieux aux sollicitations des porteurs de projets. Chaque année, ils sont près de 200 à être ainsi accompagnés. Une fois par an, les entreprises du territoire sont également invitées à une soirée gratuite qui leur est destinée. La

prochaine session, organisée le mercredi 6 novembre, aura pour thème : « Attirer et fidéliser les talents dans nos entreprises ».



Favoriser l'attractivité touristique

Challans Gois gère l'Office de tourisme qui compte quatre Bureaux d'information touristique à Challans, Beauvoir-sur-Mer, Bouin et Sallertaine.

En 2018, la Communauté de Communes a doté le territoire d'un positionnement touristique singulier et a lancé la marque « GO Challans GOIS ! – Respirez la mer, Rencontrez la terre ». Avec elle, c'est un site Internet unique (www.gochallansgois.fr), des actions renforçant le réseau des professionnels du tourisme et, nouveauté 2019, un Office de tourisme mobile (en camion) apportant l'information aux touristes « hors les murs » qui ont vu le jour.

Préserver l'environnement

Gérer les déchets

Challans Gois gère, en régie, le service de collecte des déchets sur tout le territoire. Par ailleurs, afin d'aider à la pratique du compostage, l'intercommunalité propose, à la population, des composteurs au tarif réduit de 10 €. À ce jour, 2 461 foyers ont profité de l'offre.

Sécuriser le territoire

Avec 21 km de façade littoral et 33 km de digues (littoral et étier) ainsi que des centaines d'ouvrages hydrauliques, la prévention des inondations revêt d'une importance capitale pour le territoire. La création du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Baie de Bourgneuf permet désormais que l'État, la Région et le Département apportent leurs financements pour les projets de l'intercommunalité.

C'est dans ce cadre que les travaux sur les digues de protection contre les submersions marines situées au sud du Port du Bec ont débuté en décembre 2018.



Produire une énergie verte

Challans Gois lance le projet d'une construction d'un bâtiment de 1 000 m² au port du Bec qui sera loué à la société Lhyfe. Objectif ? Y implanter une unité de production d'hydrogène vert. L'hydrogène, produit à partir de l'eau de mer et de l'électricité fournie par les éoliennes, approvisionnera localement des modes de transports alternatifs (bateaux de voyageurs, flottes de véhicule des collectivités...). Le coût estimatif des travaux s'élève à 1,46 M €.

Des questions pour l'ensemble des services proposés, n'hésitez pas à contacter le 02 51 93 56 73 ou consulter le site Internet : <http://www.challansgois.fr>

Marché du 8 mai à la cave nature One upon a wine



La cave nature Once upon a wine a organisé son premier marché de producteurs le 8 mai dernier. Un franc succès avec près de 1 000 visiteurs tout au long de la journée !

Grâce à la venue d'une vingtaine de producteurs et créateurs BIO ou local, chacun a pu trouver de quoi se faire plaisir. D'ailleurs, tous les exposants présents : nougats, miel, fruits, biscuits, huîtres... mais aussi jouets en bois, savons, poterie... ont trouvé acheteurs.

Un événement que Priscilla Tenedor avait résolument placé sous le signe de la qualité, de la convivialité – avec notamment le concert blues-rock du groupe Patchwork – mais aussi du « zéro déchet » avec un tout compostable ou consignable.

Forte de cette première expérience, la cave nature reviendra dès le 22 décembre prochain avec son marché de Noël afin que chacun puisse faire ses courses de frais pour les fêtes !

Du football féminin à St-Gervais

Au sein de l'AS Saint-Gervais, le football féminin prend de plus en plus d'ampleur. Et, l'organisation de la coupe du monde féminine en France, cette année, ne fera que renforcer les convictions des principales intéressées. Jusqu'à présent, les joueuses pratiquaient leur passion avec les garçons. Désormais, l'heure est à la création d'une équipe 100 % féminine ! C'est dans cet objectif que, le samedi 11 mai, une rencontre a été organisée pour les 9, 10 et 11 ans : pendant près de deux heures, sur le terrain de la Marne, les jeunes joueuses ont pu s'exercer, ensemble, au jeu de ballon, aux tirs au but et au slalom.

Par ailleurs, le district envisage, pour toutes les jeunes filles du Nord-Ouest Vendée donc, de créer une catégorie féminine pour les 9, 10 et 11 ans.



Un nouveau jeu pour les tout petits inauguré lors du Troc Plantes



Samedi 27 avril, les services de la mairie, quelques particuliers et les associations L'Outil en Main ainsi que L'Arrêt Création s'étaient installés au parc de la Salamandre pour le Troc Plantes. Les nombreux visiteurs et le soleil ont contribué au succès de cette belle matinée.

À 11 h, Monsieur le Maire, les élus et le Conseil Municipal des Enfants ont inauguré le nouveau jeu du Parc de la Salamandre. Destiné aux enfants entre 1 et 6 ans, cette installation était l'un des projets menés par le Conseil Municipal des Enfants 2018/2019.

Une deuxième jeunesse pour Notre Dame de Bordevert

Après 3 ans de travaux, la grotte Notre Dame de Bordevert a retrouvé sa splendeur d'antan. C'est en 2016, sous l'impulsion de l'association ARTP, que les travaux ont débuté. La reconstruction a pu se faire grâce à la générosité de quelques-uns qui ont contribué au financement ainsi qu'aux travaux eux-mêmes. Les grilles ont notamment été offertes par la société Stéphane FREMONT.

Pour finaliser la rénovation et continuer l'entretien, l'association ARTP a toujours besoin de donateurs ; contact : ARTP, 2 rue des Coquelicots 85230 Saint-Gervais.

Une inauguration est prévue le 14 août 2019, en semi nocturne, avec les instances religieuses locales, pour remercier les donateurs et les entreprises ayant participé aux travaux.



Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 9 septembre, 7 octobre et 4 novembre 2019 à 20 heures en mairie.

Avis aux associations

Pour indiquer vos manifestations avant le prochain Écho, merci de les déposer en mairie ou de les envoyer par mail à l'adresse suivante : communication@saintgervais-vendee.fr avant le 14 août 2019.

Horaires d'été à la Médiathèque



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	10h-12h & 15h-18h
Mercredi	10h-12h30 & 15h-18h
Jeudi	10h-12h & 16h30-18h
Vendredi	10h-12h & 15h-19h
Samedi	9h30-12h30

Fermeture de la médiathèque

vendredi 26/07 matin et vendredi 23/08 matin



Fermeture estivale de la mairie

Attention, la mairie sera fermée les samedis 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août.

Permanence tickets de cantine :

- Lundi 26 août : 14 h 30 – 16 h 30 ;
- Mercredi 28 août : 10 h – 12 h ;
- Samedi 31 août : 9 h – 12 h.

Pour la prochaine année scolaire, le prix du ticket du restaurant scolaire est fixé à 3,55 € pour les enfants et 5,50 € pour les adultes.

Agenda

7 juillet	Bourse militaire CHO – Salle des sports
19, 20 et 21 juillet	Concours de sauts d'obstacles Haras des Presnes – SHR du Pays du Gois
28 juillet	Fête folklorique – Haras des Presnes OGEC
5 août	Accueil des estivants 19 h – Camping municipal
15 août	Marché à la ferme du Pas de l'Île
16, 17 et 18 août	Concours national de sauts d'obstacles Haras des Presnes – So Jump
7 septembre	Forum des associations de 14 h à 18 h – Salle de sports des Primevères

Agenda de la Médiathèque

Juillet et août	Exposition « Songe d'une nuit étoilée » prêtée par l'association Terre des Sciences
11 et 25 juillet	Animation – 16 h 30 - 18 h A partir de 5 ans – gratuit
18 juillet	Goûter scientifique sur le thème de l'astronomie 16 h 30 -18 h – Animation destinée aux familles, à partir de 6 ans – sur inscription
25 juillet	Soirée astronomie : différentes animations au cours de la soirée sur inscription – 5 € pour les adultes gratuit pour les enfants (à partir de 7 ans)
1, 8, 22 et 29 août	Animation – 16 h 30 - 18 h A partir de 5 ans – gratuit
22 août	Soirée astronomie : différentes animations au cours de la soirée sur inscription – 5 € pour les adultes gratuit pour les enfants (à partir de 7 ans)
Septembre et octobre	Exposition « Cuisine et gourmandise » prêtée par la Bibliothèque Départementale de Vendée

Quoi de neuf ?

Sébastien PAGÈS :

rôtisseur et traiteur ambulant ;

le samedi matin sur le marché, place de l'église ;
02 51 60 48 57 - 06 82 91 46 28.

Nouveaux propriétaires au Domaine Les Épinettes, Emmanuel et Audrey NICOU ;

289, chemin du Grand Taizan
Les Épinettes ; 02 51 68 82 69
domainelesepinettes@gmail.com
Facebook : Domainelesepinettes.vendée

Question à Monsieur le Maire

Qui doit-on appeler lorsque nous sommes confrontés à des troubles du voisinage ?

Pour certains ce sont les gendarmes, pour d'autres le maire par l'intermédiaire des gendarmes et, notamment, la nuit !

La première démarche est amiable, verbalement puis par courrier simple ou recommandé car la loi est précise sur le tapage nocturne ou même diurne. Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Bien évidemment après coup, c'est la parole de l'un contre celle de l'autre. D'où l'intérêt que le trouble soit constaté par une personne ayant autorité comme un policier municipal par exemple.

Tout signalement sera suivi d'un rappel à l'ordre. Est-ce impossible de respecter les arrêtés du préfet ou du maire et vivre en bon terme avec ses riverains ?

LES BONS RÉFLEXES

Les bons gestes pour un été tranquille

La belle saison arrive avec son soleil et ses loisirs ! Malgré tout, au quotidien, l'été n'est pas sans danger et quelques protections sont nécessaires pour profiter sereinement de cette agréable période.

Le coup de soleil

Casquette, chapeau, t-shirt, lunette de soleil et crème solaire (indice maximum) sont nos amis indispensables.

Pensez à bien vous hydrater ! Et à modérer votre exposition.

Attention ! Le coup de soleil est une brûlure !

Lorsqu'il arrive, ne vous exposez plus, hydratez-vous et apaisez la zone brûlée.

La trousse de secours

Dans toutes les situations il est bon d'avoir à portée de main, une trousse de secours contenant au minimum :

- Des gants à usage unique ;
- Compresses stériles ;
- Désinfectant cutané ;
- Pansements prédécoupés ;
- Sparadrap hypoallergénique ;
- Bandes extensibles ;
- Ciseaux à bouts ronds ;
- Pince à échardes ;
- Une couverture de survie.

Piqûres d'insectes ou morsure de serpent

Attention, une piqûre d'insecte peut déclencher une réaction allergique grave.

En cas de piqûre :

- Vérifiez que le dard est parti. Si cela n'est pas le cas, il faut l'enlever doucement (Attention ! Sans appuyer sur la poche à venin) ;
- Nettoyez la zone piquée à l'eau et au savon, puis appliquez une crème calmante ;
- Demandez un avis médical.

En cas de morsure :

- Pas de succion buccale !
- Pas de garrot !
- Allongez-vous afin de vous mettre au repos ;
- Alerte le Centre 15 et suivez les conseils qui vous seront prodigués.

Prix Chronos de littérature, la Médiathèque engagée pour la solidarité entre les générations

Le prix Chronos de littérature propose à des jurés lecteurs de tous âges de découvrir des ouvrages ayant trait aux relations entre générations. C'est dans ce cadre que la Médiathèque a animé, durant tout le mois de mars, des lectures et événements destinés aux élèves des deux écoles et aux résidents de la MARPA. Objectif pour les participants : élire le meilleur ouvrage.

Depuis son ouverture en 2015, la Médiathèque saisit la moindre occasion de mener des projets intergénérationnels. C'est dans ce cadre que le Prix Chronos de littérature a trouvé sa place. Lancé par la Bibliothèque Départementale en fin d'hiver dernier, celui-ci a en effet permis de réunir, dans une même animation, enfants des écoles (classes de maternelle et CP) et résidents de la MARPA.

Lire et participer ensemble à des activités créatives

Les quatre albums sélectionnés étaient : *A l'époque de Kiko*, *La vie bien dérangée de Monsieur Watanabé* de Delphine ROUX et Betty BONE, *Mon arbre* de Mélanie EDWARDS et Émilie ANGEBAULT et *Mon extraordinaire Mamie Z* de Daniel GRAY-BARNETT. C'est ainsi que durant tout le mois de mars, les classes se sont déplacées à la médiathèque pour découvrir et réaliser de petites activités sur les livres. Des jeux de société – puzzles, jeu de l'oie, domino des âges de la vie, jeu coopératif – ont également été créés à partir des albums mêmes et testés par les enfants.

En parallèle, l'équipe de la Médiathèque a reçu des adultes en situation de handicap, résidant au Centre d'Habitat de Challans, afin de leur lire les albums. Comme les autres participants, ils ont ensuite pu voter pour leur album préféré.

Objectif : élire son livre préféré

C'est le vendredi 29 mars qu'a eu lieu le vote. Le matin, les élèves de petite et moyenne sections ont voté directement dans leur classe. L'après-midi, les plus grands (grande section et CP) sont venus à la MARPA pour une heure du conte intergénérationnelle qui s'est achevée par le vote. Grâce aux urnes et aux isolements, les enfants ont pu voter « à la manière des grands ». Les aînés, quant à eux, ont pu profiter d'un joyeux moment partagé avec les plus jeunes. En tout 145 votants : 115 enfants et 30 adultes !

Et les heureux élus sont... ?

Le lundi 20 mai, la classe de grande-section-CP de l'école des Guernouvelles a accompagné l'équipe de la Médiathèque à La Roche-sur-Yon pour la cérémonie de remise des prix. À Saint-Gervais, c'est l'album *Mon extraordinaire Mamie Z* qui a été plébiscité par les petits Gervinois et *Mon arbre* qui a été élu par les adultes.

Le Prix National a été attribué à *Mon arbre* et le Prix Départemental à *A l'époque*.

